

SOYEZ
**INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ**

OFFERT PAR
LA MAIRIE !



 **PANNEAUPOCKET**
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie a le plaisir de vous offrir l'application PanneauPocket.

Les événements locaux et l'actualité de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE



SIMPLE ET GRATUIT
Testez vous même

Pas besoin de créer un compte !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play. Désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

DISPONIBLE SUR


Disponible sur

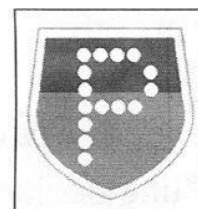

SINON, FLASHEZ-NOUS !



MERCI DE NE PAS ME JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !

Sur le store de téléchargement

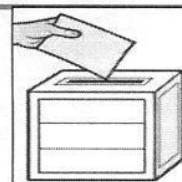
- * **Entrez** « panneaupocket » dans la barre de recherche en haut de l'écran
- * **Le logo** panneaupocket apparait
- * **Cliquez** sur « installer » ou « obtenir »
- * **Ouvrez** l'application (et autoriser les applications)
- * **Entrez** le nom de la commune dans la barre de recherche en haut de l'écran
- * **Désignez** Savignac de l'Isle en favori en cliquant sur le cœur jaune
- * *Vous recevrez une notification à chaque publication de la Mairie*



CITOYENNETÉ:

RAPPEL

Élections Européennes **Dimanche 26 mai 2019**



L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au **31 mars 2019**
Se munir de votre carte d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile.
Les ressortissants Européens peuvent voter



Recensement militaire

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français.
Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Après le recensement

L'administration convoque le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Lors de son recensement, le jeune doit fournir:

- *une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- *son livret de famille.
- *une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et son lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

17, Le Bourg 33910 SAVIGNAC DE L'ISLE – Tel/fax: 05.57.84.25.90 – 09.66.95.25.90

mail: mairie-de-savignac@orange.fr

Site internet mairie-savignacdelisle.fr

Secrétariat Ouvert : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi – De 14h à 17h30